



BPJEPS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

SPÉCIALITÉ «ÉDUCATEUR SPORTIF»

MENTION « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS »



Nombre d'heures en centre :

650 heures (présentiel et FOAD)
Alternance d'une semaine par mois

Période en entreprise :

910 heures minimum

Dates de formation :

- Du 22/09/2025 au 30/09/2026
- Du 21/09/2026 au 10/12/2027

Modalités d'accès

Dossier de candidature complet
Test de sélection (écrit et entretien)



Tarif et financements : 7 800€

Formation accessible dans le cadre d'un contrat d'apprentissage / de professionnalisation ou via des financements : OPCO, France Travail, CTM, CPF

Qu'est-ce que le BPJEPS APT ?

Le BPJEPS mention "Activités Physiques pour Tous" est un diplôme d'État enregistré le 18/12/2022 dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 37191 - date d'échéance le 01-03-2028), de niveau 4 (BAC), reconnu par l'Etat et le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et du Sport (Arrêté du 21/11/2022). L'éducateur sportif mention "Activités Physiques pour Tous" met en œuvre, en autonomie et en sécurité dans le domaine des activités physiques d'entretiens corporels, "des activités et jeux sportifs" et "des activités physiques en espace naturel".

Les objectifs



A l'issue de cette formation, le ou la titulaire du BPJEPS APT est capable de :

- Encadrer des groupes et conduire des actions d'animation des activités physiques pour tous
- Organiser et gérer des activités physiques pour tous
- Communiquer sur les actions de la structure
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités physiques pour tous

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet.

Il/ elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Types d'emplois principalement visés



Le titulaire du BPJEPS "Activités Physiques pour Tous" peut exercer le métier d'éducateur sportif / éducatrice sportive dans les secteurs d'activités suivants : collectivité, clubs et associations sportives, bases de loisirs, Accueil Collectif de Mineurs, centres sociaux ou EHPAD.

Les prérequis

- Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme (PSC1 ou SST)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive
- Avoir réussi les TEP (Tests d'Exigences Préalables) : 2 épreuves physiques mêlant endurance (épreuve de Luc Léger) et un parcours de motricité.

Equivalences

La possession du CQP Animateur de Loisirs Sportifs dispense de l'UC1. Pour les autres équivalences, consulter l'annexe VI (modifié par Arrêté du 04/04/2018) de l'Arrêté du 21/06/216 portant création de la mention Activités Physiques pour Tous.

Suite de parcours

Après l'obtention du BPJEPS "Activités Physiques pour Tous", il sera possible de poursuivre votre parcours de formation aux CEMÉA à travers le DEJEPS, préparer un concours de la fonction publique ou entrer dans la vie active.

100% de réussite aux certifications pour la promotion 2023-2025



Suivez nous sur les réseaux !

SIEGE :

10 Rue Lazare Carnot
97200 Fort-de-France

Mail : accueil@cemea-martinique.org

<https://cemea-antillesguyane.org>

Tél : 05 96 60 34 94 / 05 96 51 57 26

Centre Victor Marty

3 Rue des Nénuphars
97232 Le Lamentin

Le contenu de la formation



La formation s'organise en quatre Unités de Compétences (UC) :

- **UC 1 :** Encadrer tous publics dans tous lieux et toutes structures
- **UC 2 :** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC 3 :** Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention Activités Physiques pour Tous
- **UC 4 :** Mobiliser les techniques de la mention Activités Physiques pour Tous pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Plus d'infos sur le programme de la formation



Les + de nos formations +

- + Un réseau national, 80 ans d'expérience dans la formation, un mouvement pédagogique d'Education nouvelle.
- + Un réseau local Antilles-Guyane au contact de nos territoires.
- + Une formation en alternance : des va-et-vient entre les apprentissages en centre et ceux en entreprise, accompagné d'un tuteur, acteur de terrain.
- + Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
- + Mise à disposition de la médiathèque interactive YakaMédia.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et Laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs de terrain piloté par l'ANCT.



Mobilité Européenne

Erasmus+

Une mobilité de 2 semaines dans un pays de l'Union Européenne vous permettant de :

Acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social.

Développer des compétences sociales et interculturelles.

Modalités d'évaluation des stagiaires

Le BPJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), après validation de chacune des quatre unités capitalisables.

En cas de validation des 4 UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

En cas d'échec d'une ou plusieurs UC, le stagiaire devra se réinscrire sur une formation habilitée pour repasser ses épreuves. Il reçoit de la part de la DRAJES les attestations des UC acquises.

Quelles sont les méthodes mobilisées durant cette formation ?

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental.
- L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation.
- L'apprenant est au cœur de son propre apprentissage.
- La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.

Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation



Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation, contactez le référent : referent.handicap@cemea-martinique.org

